

CMC MARKETS UK PLC  
Synthèse de la Politique d'Exécution des  
Ordres

Février 2017

RCS Paris : 525 225 918

Société immatriculée en Angleterre sous le numéro 02448409

Agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority

sous le numéro 173730



# CMC Markets UK Plc – Synthèse de la Politique d'Exécution des Ordres

(Février 2017)

## Table des matières

1. Points clés.....	3
2. Traitement par notre Plateforme des différents types d'Ordres relatifs aux Transactions de CFD sur Marge.....	4
3. Traitement par notre Plateforme des différents types d'Ordres de Digital 100.....	11
4. Traitement par notre Plateforme des différents types d'Ordres de Countdowns.....	12
5. Cours et Cours de Règlement générés par notre Plateforme.....	13
6. Taux de Change générés par notre Plateforme.....	14
7. Taille, rapidité et probabilité d'exécution.....	14
8. Facteurs non pris en compte lors de l'exécution des Ordres.....	15
9. Clôture de vos Transactions de CFD sur Marge en l'absence d'instructions de votre part.....	15
10. Clôture de vos Digital 100 en l'absence d'instructions de votre part.....	16
11. Clôture des Countdowns.....	16
12. Instructions spécifiques.....	16
13. Surveillance et révision.....	16

## CMC Markets UK Plc – Synthèse de la Politique d'Exécution des Ordres

(Février 2017)

Nous, CMC Markets UK Plc (ci-après dénommés « nous », « notre », « nos ») nous engageons à agir avec vous de manière honnête et au mieux de vos intérêts dans le cadre de l'exécution de vos ordres. Dans le présent document, nous faisons la synthèse du processus d'exécution de vos Ordres sur notre Plateforme. Lorsque vous faites un investissement par l'intermédiaire de notre Plateforme, vous consentez à ce que vos ordres soient exécutés de la manière exposée ci-après.

Dans le présent document, les mots et expressions qui commencent par des lettres capitales ont le sens défini à l'Annexe 4 des Conditions Générales.

### 1. Points clés

*La présente section présente les points clés de cette synthèse de la politique d'exécution des ordres.*

- 1.1. Vos Ordres sont exclusivement exécutés par le moyen d'une transaction bilatérale avec nous sur notre Plateforme, et non pas au moyen d'une transaction sur quelque marché financier réglementé ou organisé, système multilatéral de négociation ou infrastructure d'exécution externe.
- 1.2. Notre Plateforme est entièrement automatisée pour la cotation et l'exécution des Ordres. Lorsque vous passez un Ordre pour conclure ou liquider une Transaction de CFD sur Marge et/ou un Digital 100 et/ou pour conclure un Countdown, vous transmettez à notre Plateforme une instruction de passer un Ordre pour votre Compte sur la base des Cours et/ou des Cours de Règlement (selon le cas) générés par notre Plateforme.
- 1.3. Les Cours et Cours de Règlement des Produits sont générés de manière électronique par notre Plateforme. Par conséquent, les Cours auxquels vous ouvrez et liquidez des Transactions de CFD sur Marge et/ou Digital 100, et les Cours de Règlement qui déterminent si vous avez été gagnant ou non sur un Countdown ou un Digital 100 (selon le cas) peuvent se révéler différents de tout cours de bourse ou de marché, ou de tout autre cours de fournisseur de produit financier, pour le ou les actifs sous-jacents pertinents. Les Cours auxquels vous concluez ou liquidez une Transaction de CFD sur Marge différeront également des Cours auxquels les Digital 100 sont conclus sur notre Plateforme et peuvent se révéler différents des Cours de Règlement générés pour des Countdowns et/ou Digital 100.
- 1.4. La saisie d'un Ordre ne garantit pas qu'une Transaction de CFD sur Marge, un Digital 100 ou un Countdown sera conclu. Veuillez-vous référer à l'article 4.1.2, aux articles 6.4 à 6.6 de l'Annexe 1, aux articles 3.5, 4.4, 4.5, 5.2, 7.1 et 8.1 de l'Annexe 2 et aux articles 3.2, 3.4 5.3, et 7.1 de l'Annexe 3 (selon le cas) des Conditions Générales pour plus d'informations.
- 1.5. Notre Plateforme affiche plusieurs Cours à l'Achat et Cours à la Vente, par la Profondeur des Cours et l'Echelle de Profondeur des Cours, pour des Ordres de taille différente pour les Transactions de CFD sur Marge.
- 1.6. Conformément à l'article 3.2.6 des Conditions Générales, lorsque vous nommez un intermédiaire, un gestionnaire discrétionnaire de placements ou une personne similaire comme une Personne Autorisée pour agir à votre nom et que la personne agit également au nom d'autres clients de CMC Markets, si la Personne Autorisée décide de passer un seul ordre groupé relatif à des Transactions de CFD sur Marge pour plusieurs clients en lien avec un Produit et ensuite ventile une partie de cet Ordre pour représenter votre Ordre, la Plateforme exécutera votre Ordre au Cours correspondant à l'Echelle de Profondeur des Cours pour la taille du flux d'ordre. La Personne Autorisée peut décider de passer ces ordres pour diverses

raisons, par exemple pour assurer une exécution rapide. Le regroupement et la ventilation de ces Ordres peut s'opérer à votre désavantage.

- 1.7. Le Cours auquel un Digital 100 est exécuté est produit par et affiché sur la Plateforme. Lorsque le Cours d'un Digital 100 est plus proche de 100, cela signifie que la probabilité de survenance de l'événement est plus forte. Lorsqu'il est plus proche de 0, cela signifie que la probabilité de survenance de l'événement est plus faible. Tous les Digital 100 qui courent jusqu'à leur date d'échéance seront dénoués à un Cours de cent (100) lorsque l'événement survient ; et un Cours de zéro (0) lorsque l'événement ne survient pas.
  - 1.8. Tous les Countdowns seront dénoués en fonction du Cours de Règlement du Produit concerné à la date d'échéance du Countdown concerné. Afin d'éviter toute ambiguïté, le Cours de Règlement n'est pertinent que pour déterminer si vous avez été gagnant ou perdant sur le Countdown et n'est pas pertinent pour déterminer le montant de votre plus ou moins-value.
  - 1.9. Le Cours auquel un Ordre concernant une Transaction de CFD sur Marge ou un Digital 100 est exécuté peut vous être moins favorable que le Cours affiché sur notre Plateforme au moment où l'Ordre est passé (du fait, par exemple, de fluctuations du marché intervenues entre le moment où l'Ordre est passé et celui où l'Ordre est exécuté sur notre Plateforme).
2. **Traitement par notre Plateforme des différents types d'Ordres relatifs aux Transactions de CFD sur Marge.**

*La présente section, qui doit être considérée parallèlement au reste du présent document, expose la base sur laquelle notre Plateforme exécutera différents types d'Ordres relatifs aux Transactions de CFD sur Marge.*

*Une Transaction à Risque Limité est un type de Transaction de CFD sur Marge qui est totalement couverte par un Ordre Stop Loss Garanti. Notre Plateforme exécutera une Transaction à Risque Limité en accord avec la section 2.2 ci-dessous.*

### 2.1 Ordre au Marché

Un Ordre au Marché de vente sera exécuté sur notre Plateforme au **premier Cours à la Vente disponible** (pour l'Ordre de la taille pertinente) et un Ordre au Marché d'achat au **premier Cours à l'Achat disponible** (pour l'Ordre de la taille pertinente), et sera exécuté dès que possible après que l'Ordre a été accepté. Le Cours à la Vente ou le Cours à l'Achat auquel tout Ordre au Marché sera exécuté reflétera toujours sa taille et le Cours correspondant sur l'Echelle de Profondeur des Cours au moment de l'exécution. Le Cours auquel un Ordre sera exécuté **peut vous être moins favorable** que le Cours constaté sur notre Plateforme au moment où vous passez l'Ordre (du fait, par exemple, de fluctuations du marché intervenues entre le moment où vous envoyez votre Ordre et celui où votre Ordre sera exécuté sur notre Plateforme). Un Ordre au Marché sera annulé automatiquement par notre Plateforme (et ne sera pas exécuté) si le premier Cours à la Vente ou à l'Achat disponible (selon le cas et en tenant compte de la taille de l'Ordre) est en dehors de l'une des Plages de déclenchement (le cas échéant) que vous avez fixées.

### 2.2 Ordre Stop Loss Garanti

Un Ordre Stop Loss Garanti d'achat à un Cours Cible sera exécuté **lorsque** le Cours à l'Achat pour le Niveau du Premier Cours sur l'Echelle de Profondeur des Cours (indépendamment de la taille de votre Ordre) est supérieur ou égal au Cours Cible et sera exécuté **au Cours Cible**.

Un Ordre Stop Loss Garanti de **vente** à un Cours Cible sera exécuté **lorsque** le Cours à la Vente pour le Niveau du Premier Cours sur l'Échelle de Profondeur des Cours (indépendamment de la taille de votre Ordre) est inférieur ou égal au Cours Cible et sera exécuté **au** Cours Cible.

Dans chaque cas :

- Un Ordre Stop Loss Garanti sera systématiquement exécuté au Cours Cible.
- Le Cours cible pour tout Ordre Stop Loss Garanti doit rencontrer l'Écart Minimal pour les Ordres Stop Loss Garantis au moment où l'Ordre Stop Loss Garanti est passé (y compris la modification d'un autre type d'Ordre en Attente), à moins qu'il ne s'agisse d'un Ordre en Attente sur un Forward et que la Transaction de CFD sur Marge ait été passée automatiquement par notre Plateforme dans le cadre d'un Roll-Over (auquel cas l'article 2.4 de cette Synthèse de la Politique d'Exécution des Ordres sera applicable).

### 2.3 Ordre Limit

Un Ordre Limit d'**achat** à un Cours Cible sera exécuté au Cours Cible ou en dessous **lorsque** le Cours à l'Achat est **inférieur ou égal** au Cours Cible.

Un Ordre Limit de **vente** à un Cours Cible sera exécuté au Cours Cible ou au-dessus **lorsque** le Cours à la vente est **supérieur ou égal** au Cours Cible.

### 2.4 Roll-Over

Un Roll-Over Automatique sur une Transaction de CFD sur Marge à la **vente** sur un Forward donné sera effectué par notre Plateforme lors de l'exécution automatique d'un Ordre au Marché d'acheter le nombre d'Unités pour cette Transaction de CFD sur Marge au **Niveau du Premier Cours à l'Achat** (quelle que soit la taille de l'Ordre), et cet Ordre sera exécuté (si possible) après la Date Limite de Roll-Over mais avant la Date d'Expiration ou à la Date d'Expiration. Notre Plateforme exécutera alors immédiatement un Ordre au Marché de vendre le même nombre d'Unités sur un Forward portant sur le ou les mêmes actifs sous-jacents mais avec la première Date d'Expiration suivante, au **Niveau du Premier Cours Moyen**.

Un Roll-Over Automatique sur une Transaction de CFD sur Marge à l'**achat** sur un Forward donné sera effectué par notre Plateforme lors de l'exécution automatique d'un Ordre au Marché de vendre le nombre d'Unités pour cette Transaction de CFD sur Marge au **Niveau du Premier Cours de Vente** (quelle que soit la taille de l'Ordre), et cet Ordre sera exécuté (si possible) après la Date Limite de Roll-Over mais avant la Date d'Expiration ou à la Date d'Expiration. Notre Plateforme exécutera alors immédiatement un Ordre au Marché d'acheter le même nombre d'Unités sur un Forward portant sur le ou les mêmes actifs sous-jacents mais avec la première Date d'Expiration suivante, au **Niveau du Premier Cours Moyen**.

Un Roll-Over Manuel sur une Transaction de CFD sur Marge à la **vente** sur un Forward donné sera effectué sur instructions de votre part par

notre Plateforme lors de l'exécution d'un Ordre au Marché d'acheter le nombre d'Unités pour cette Transaction de CFD sur Marge au **Niveau du Premier Cours à l'Achat** (quelle que soit la taille de l'Ordre), aussitôt que possible après que le Roll-Over Manuel a été accepté par notre Plateforme (à condition que ce soit avant la Date Limite de Roll-Over). Un Ordre au Marché de vendre le même nombre d'Unités sur un Forward portant sur le ou les mêmes actifs sous-jacents mais avec la première Date d'Expiration suivante, sera immédiatement exécuté sur notre Plateforme au **Niveau du Premier Cours Moyen**.

Un Roll-Over Manuel sur une Transaction de CFD sur Marge à l'achat sur un Forward donné sera effectué sur instructions de votre part par notre Plateforme lors de l'exécution d'un Ordre au Marché d'achat du nombre d'Unités pour cette Transaction de CFD sur Marge au **Niveau du Premier Cours de Vente** (quelle que soit la taille de l'Ordre), aussitôt que possible après que le Roll-Over Manuel a été accepté par notre Plateforme (à condition que ce soit avant la Date Limite de Roll-Over). Un Ordre au Marché d'achat du même nombre d'Unités sur un Forward portant sur le ou les mêmes actifs sous-jacents mais avec la première Date d'Expiration suivante, sera immédiatement exécuté sur notre Plateforme au **Niveau du Premier Cours Moyen**.

Tous les Ordres en Attente sur un Forward sur lequel une Transaction de CFD sur Marge est clôturée en tant que partie d'un Roll-Over seront automatiquement annulés par notre Plateforme, et un Ordre en Attente équivalent avec un Cours Cible équivalent sera passé automatiquement par notre Plateforme sur tout Forward (portant sur le ou les mêmes actifs sous-jacents mais avec la première Date d'Expiration suivante) sur lequel une nouvelle Transaction de CFD sur Marge est en train d'être conclue en tant que partie d'un Roll-Over.

Un Roll-Over de toute Transaction de CFD sur Marge sur un Forward donné ne sera pas effectué par notre Plateforme si un Forward portant sur le ou les mêmes actifs sous-jacents mais avec une Date d'Expiration ultérieure n'est pas disponible pour être négocié sur notre Plateforme au moment où le Roll-Over aurait été effectué. Dans un tel cas, lorsque la Transaction de CFD sur Marge atteint la Date d'Expiration, la Transaction de CFD sur Marge sera clôturée et réglée à la Date de Règlement, et tout Ordre en Attente sur tout Forward correspondant sera annulé automatiquement par notre Plateforme à la Date de Règlement.

## 2.5 Ordre Stop Entry

### Seuils de déclenchement standard

Sauf décision contraire de votre part :

- Un Ordre Stop Entry d'achat à un Cours Cible sera exécuté lorsque le Cours à l'Achat pour le Niveau du Premier Cours est supérieur ou égal au Cours Cible et sera exécuté au premier Cours à l'Achat disponible sur l'Echelle de Profondeur des Cours correspondant à la taille de votre Ordre au moment où l'Ordre est exécuté par notre Plateforme ; et

- Un Ordre Stop Entry de vente à un Cours Cible sera exécuté lorsque le Cours à la Vente pour le Niveau du Premier Cours est inférieur ou égal au Cours Cible et sera exécuté au premier Cours à la Vente disponible sur l'Echelle de Profondeur des Cours correspondant à la taille de votre Ordre au moment où l'Ordre est exécuté par notre Plateforme.

### Seuils de déclenchement alternatifs

Par ailleurs, vous pouvez également choisir d'appliquer le Niveau du Premier Cours Moyen comme seuil de déclenchement d'un Ordre Stop Entry. Dans ce cas :

- Un Ordre Stop Entry d'achat à un Cours Cible sera exécuté **lorsque le Niveau du Premier Cours Moyen** est supérieur ou égal au Cours Cible et sera exécuté **au** premier Cours à l'Achat disponible sur l'Echelle de Profondeur des Cours correspondant à la taille de votre Ordre au moment où l'Ordre est exécuté par notre Plateforme ; et
- Un Ordre Stop Entry de vendre à un Cours Cible sera exécuté **lorsque le Niveau du Premier Cours Moyen** est inférieur ou égal au Cours Cible et sera exécuté **au** premier Cours à la Vente disponible sur l'Echelle de Profondeur des Cours correspondant à la taille de votre Ordre au moment où l'Ordre est exécuté par notre Plateforme.

Vous pouvez également choisir d'appliquer le Niveau du Premier Cours contraire comme seuil de déclenchement d'un Ordre Stop Entry. Dans ce cas :

- Un Ordre Stop Entry d'achat à un Cours Cible sera exécuté **lorsque le Niveau du Premier Cours de Vente** est supérieur ou égal au Cours Cible et sera exécuté **au** premier Cours à l'Achat disponible sur l'Echelle de Profondeur des Cours correspondant à la taille de votre Ordre au moment où l'Ordre est exécuté par notre Plateforme ; et
- Un Ordre Stop Entry de vente à un Cours Cible sera exécuté lorsque le Niveau du Premier Cours à l'Achat est inférieur ou égal au Cours Cible et sera exécuté au premier Cours à la Vente disponible sur l'Echelle de Profondeur des Cours correspondant à la taille de votre Ordre au moment où l'Ordre est exécuté par notre Plateforme.

Dans chaque cas, que vous utilisiez un seuil de déclenchement standard ou l'un des seuils de déclenchement alternatifs :

- Notre Plateforme annulera automatiquement (et n'exécutera pas) un Ordre Stop Entry si le premier Cours à la Vente ou à l'Achat disponible (selon le cas) qui correspond à la taille de votre Ordre au moment où l'Ordre exécuté sur notre Plateforme,

est en dehors de l'une des Plages de déclenchement limites (le cas échéant) que vous avez fixées.

- Le Cours auquel l'Ordre sera exécuté peut vous être moins favorable que le Cours Cible.
- Notre Plateforme peut regrouper : (i) tout Ordre Stop Loss, Ordre Stop Loss Suiveur ou Ordre Stop Entry pour vendre le même Produit; ou (ii) tout Ordre Stop Loss, Ordre Stop Loss Suiveur ou Ordre Stop Entry pour acheter le même Produit; qui sont déclenchés par le même Cours et qui doivent être exécutés en même temps par notre Plateforme. En pareil cas, chaque Ordre Stop Loss, Ordre Stop Loss Suiveur ou Ordre Stop Entry sera exécuté au premier Cours à l'Achat ou Cours à la Vente disponible (selon le cas) sur l'Echelle de Profondeur des Cours correspondant à la taille des Ordres Stop Loss, Ordres Stop Suiveur ou Ordres Stop Entry regroupés.

## 2.6 Ordre Stop Loss

### Seuils de déclenchement standards

Sauf décision contraire de votre part :

- Un Ordre Stop Loss d'achat à un Cours Cible sera exécuté lorsque le Cours à l'Achat pour le Niveau du Premier Cours est supérieur ou égal au Cours Cible et sera exécuté au Premier Cours à l'Achat disponible sur l'Echelle de Profondeur des Cours correspondant à la taille de votre Ordre au moment où l'Ordre Stop Loss est exécuté par notre Plateforme ; et
- Un Ordre Stop Loss de vente à un Cours Cible sera exécuté lorsque le Cours à la Vente pour le Niveau du Premier Cours est inférieur ou égal au Cours Cible et sera exécuté au premier Cours à la Vente disponible sur l'Echelle de Profondeur des Cours correspondant à la taille de votre Ordre au moment où l'Ordre Stop Loss est exécuté par notre Plateforme.

### Seuils de déclenchement alternatifs

Par ailleurs, vous pouvez également choisir d'appliquer le Niveau du Premier Cours Moyen comme seuil de déclenchement d'un Ordre Stop Loss. Dans ce cas :

- Un Ordre Stop Loss d'achat à un Cours Cible sera exécuté **lorsque le Niveau du Premier Cours Moyen** est supérieur ou égal au Cours Cible et sera exécuté **au** premier Cours à l'Achat disponible sur l'Echelle de Profondeur des Cours correspondant à la taille de votre Ordre au moment où l'Ordre est exécuté par notre Plateforme. ; et
- Un Ordre Stop Loss de **vente** à un Cours Cible sera exécuté **lorsque le Niveau du Premier Cours Moyen** est inférieur ou égal au Cours Cible et sera exécuté **au** premier Cours à la Vente disponible sur l'Echelle de Profondeur des Cours correspondant



à la taille de votre Ordre au moment où l'Ordre Stop Loss est exécuté par notre Plateforme.

Vous pouvez également choisir d'appliquer le Niveau du Premier Cours contraire comme seuil de déclenchement d'un Ordre Stop Entry. Dans ce cas :

- Un Ordre Stop Loss d'achat à un Cours Cible sera exécuté **lorsque** le Niveau du Premier Cours de Vente est supérieur ou égal au Cours Cible et sera exécuté **au** premier Cours à l'Achat disponible sur l'Echelle de Profondeur des Cours correspondant à la taille de votre Ordre au moment où l'Ordre Stop Loss est exécuté par notre Plateforme ; et
- Un Ordre Stop Loss de vente à un Cours Cible sera exécuté lorsque le Niveau du Premier Cours de d'Achat est inférieur ou égal au Cours Cible et sera exécuté au premier Cours à la Vente disponible sur l'Echelle de Profondeur des Cours correspondant à la taille de votre Ordre au moment où l'Ordre Stop Loss est exécuté par notre Plateforme.

Dans chaque cas, que vous utilisiez un seuil de déclenchement standard ou l'un des seuils de déclenchement alternatifs :

- Le Cours auquel l'Ordre sera exécuté peut vous être moins favorable que le Cours Cible.
- Notre Plateforme peut regrouper : (i) tout Ordre Stop Loss, Ordre Stop Loss Suiveur ou Ordre Stop Entry pour vendre le même Produit; ou (ii) tout Ordre Stop Loss, Ordre Stop Loss Suiveur ou Ordre Stop Entry pour acheter le même Produit; qui sont déclenchés par le même Cours et qui doivent être exécutés en même temps par notre Plateforme. En pareil cas, chaque Ordre Stop Loss, Ordre Stop Loss Suiveur ou Ordre Stop Entry sera exécuté au premier Cours à l'Achat ou Cours à la Vente disponible (selon le cas) sur l'Echelle de Profondeur des Cours correspondant à la taille des Ordres Stop Loss, Ordres Stop Loss Suiveur ou Ordres Stop Entry regroupés.

## 2.7 Ordre Stop Loss Suiveur Seuils de déclenchement standards

Sauf décision contraire de votre part :

- Un Ordre Stop Loss Suiveur d'achat à un Cours Cible sera exécuté lorsque le Cours à l'Achat pour le Niveau du Premier Cours est supérieur ou égal au Cours Cible et sera exécuté au premier Cours à l'Achat disponible sur l'Echelle de Profondeur des Cours correspondant à la taille de votre Ordre au moment où l'Ordre Stop Loss Suiveur est exécuté par notre Plateforme ; et
- Un Ordre Stop Loss Suiveur de vente à un Cours Cible sera exécuté lorsque le Cours à la Vente pour le Niveau du Premier

Cours est inférieur ou égal au Cours Cible et sera exécuté au premier Cours à la Vente disponible sur l'Echelle de Profondeur des Cours correspondant à la taille de votre Ordre au moment où l'Ordre Stop Loss Suiveur est exécuté par notre Plateforme.

### Seuils de déclenchement alternatifs

Par ailleurs, vous pouvez également choisir d'appliquer le Niveau du Premier Cours Moyen comme seuil de déclenchement d'un Ordre Stop Suiveur. Dans ce cas :

- Un Ordre Stop Loss Suiveur d'achat à un Cours Cible sera exécuté **lorsque** le **Niveau du Premier Cours Moyen** est supérieur ou égal au Cours Cible et sera exécuté **au** premier Cours à l'Achat disponible sur l'Echelle de Profondeur des Cours correspondant à la taille de votre Ordre au moment où l'Ordre Stop Loss Suiveur est exécuté par notre Plateforme ; et
- Un Ordre Stop Loss Suiveur de **vente** à un Cours Cible sera exécuté **lorsque** le Niveau du Premier Cours Moyen est inférieur ou égal au Cours Cible et sera exécuté au premier Cours à la Vente disponible sur l'Echelle de Profondeur des Cours correspondant à la taille de votre Ordre au moment où l'Ordre Stop Loss Suiveur est exécuté par notre Plateforme.

Par ailleurs, vous pouvez également choisir d'appliquer le Niveau du Premier Cours comme seuil de déclenchement de votre Ordre Stop Loss Suiveur. Dans ce cas :

- Un Ordre Stop Loss Suiveur d'achat à un Cours Cible sera exécuté **lorsque** le Niveau du Premier Cours est supérieur ou égal au Cours Cible et sera exécuté **au** premier Cours à l'Achat disponible sur l'Echelle de Profondeur des Cours correspondant à la taille de votre Ordre au moment où l'Ordre Stop Loss Suiveur est exécuté par notre Plateforme.
- Un Ordre Stop Loss Suiveur de **vente** à un Cours Cible sera exécuté **lorsque** le Niveau du Premier Cours Moyen est inférieur ou égal **au** Cours Cible et sera exécuté au premier Cours à la Vente disponible sur l'Echelle de Profondeur des Cours correspondant à la taille de votre Ordre au moment où l'Ordre Stop Loss Suiveur est exécuté par notre Plateforme.

Dans chaque cas, que vous utilisiez un seuil de déclenchement standard ou l'un des seuils de déclenchement alternatifs :

- Le Cours auquel l'Ordre sera exécuté peut vous être moins favorable que le Cours Cible.
- Notre Plateforme peut regrouper : (i) tout Ordre Stop Loss, Ordre Stop Loss Suiveur ou Ordre Stop Entry pour vendre le même Produit CMC ; ou (ii) tout Ordre Stop Loss, Ordre Stop Loss Suiveur ou Ordre Stop Entry pour acheter le même Produit CMC ; qui sont déclenchés par le même Cours et qui doivent être

exécutés en même temps par notre Plateforme. En pareil cas, chaque Ordre Stop Loss, Ordre Stop Loss Suiveur ou Ordre Stop Entry sera exécuté au premier Cours à l'Achat ou Cours à la Vente disponible (selon le cas) sur l'Echelle de Profondeur des Cours correspondant à la taille des Ordres Stop Loss, Ordres Stop Suiveur ou Ordres Stop Entry regroupés.

- Le Cours Cible d'un Ordre Stop Loss Suiveur est ajusté dans le sens de votre Transaction de CFD sur Marge par notre Plateforme et est calculé à partir du Cours le plus favorable relativement à cette Transaction de CFD sur Marge étant donné que cet Ordre a été modifié par addition/soustraction (selon le cas) de l'Ecart Stop, selon ce que vous avez défini.

## 2.8 Ordre Take Profit

Un Ordre Take Profit d'**achat** à un Cours Cible sera exécuté au Cours Cible ou en dessous, **lorsque** le Cours à l'Achat est inférieur ou égal au Cours Cible.

Un Ordre Take Profit de **vente** à un Cours Cible sera exécuté au Cours Cible ou au-dessus, **lorsque** le Cours à la Vente est supérieur ou égal au Cours Cible.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur les différents types d'Ordre concernant des Transactions de CFD sur Marge sur notre Site Internet : <https://www.cmcmarkets.com/fr-fr/plateforme/execution-ordres#nombreux-types-dordres>

## 3. Traitement par notre Plateforme des différents types d'Ordres de Digital 100

- 3.1 Pour lever toute ambiguïté, la clause 2 du présent document n'est pas applicable aux Digital 100. Pour conclure un Digital 100, vous devez passer un Ordre sur notre Plateforme qui identifiera le Produit et précisera le type de Digital 100 (qui identifiera l'événement qui déterminera si vous avez été gagnant ou perdant sur un Digital 100 qui court jusqu'à la Date d'Echéance du Digital 100), si vous souhaitez conclure un Digital 100 acheteur ou vendeur, la Date d'Echéance du Digital 100, le Prix d'Exercice et la Taille.
- 3.2 Le Cours auquel le Digital 100 pourra être exécuté déterminera le montant de votre plus ou moins-value et est exprimé comme un Cours à la Vente représenté par le montant inférieur) suivi par un Cours à l'Achat (représenté par le montant supérieur) compris entre zéro (0) et cent (100). Lorsqu'un Cours est plus proche de cent (100) que de zéro (0), cela signifie que la probabilité de survenance de l'événement en question est plus forte. S'il est plus proche de zéro (0) que de cent (100), la probabilité de survenance de l'événement en question est plus faible.
- 3.3 Un Ordre d'**acheter** un Digital 100 est conclu au Cours à l'Achat et liquidé au Cours à la Vente s'il a été liquidé par vous avant la date d'Echéance du Digital 100. Un Ordre de vente d'un Digital 100 est conclu au Cours à la Vente et liquidé au Cours à l'Achat s'il a été liquidé par vous avant la date d'Echéance du Digital 100. Tous Digital 100 courant jusqu'à la Date d'Echéance des Digital 100 seront dénoués à un Cours de cent (100) si l'événement survient ; et à un Cours de zéro (0) si l'événement ne survient pas.
- 3.4 Le Cours de Règlement est le cours de référence utilisé pour déterminer si l'événement spécifique est survenu. Il sera décrit ou affiché sur notre Plateforme. et n'est pertinent que pour déterminer si vous avez gagné ou perdu un Digital 100 et non pour déterminer le montant de votre gain ou

de votre perte (lesquels sont déterminés par le Cours à l'Achat et le Cours à la Vente comme expliqué ci-dessus).

- 3.5 La Plateforme affiche le(s) Prix d'Exercice disponible(s) pour un Produit et le(s) Prix d'Exercice que vous avez sélectionné(s) au moment de la conclusion d'un Digital 100.
- 3.6 L'événement spécifique qui détermine si vous avez été gagnant ou perdant sur un Digital 100 variera selon le type de Digital 100 conclu. A la date de la présente PSE, les quatre types différents de Digital 100 sont :
  - 3.6.1 « Echelle » : un Digital 100 qui vous permet de spéculer selon que le Cours de Règlement sera égal ou supérieur à un niveau déterminé (Prix d'Exercice) à l'Echéance du Digital 100. Si le Cours de Règlement est égal ou supérieur au Prix d'Exercice à la date d'Echéance du Digital 100, le résultat de l'événement sera un « oui ».
  - 3.6.2 « Haut/Bas » : ce Digital 100 fonctionne de la même manière qu'un Digital 100 Echelle (telle que décrite ci-dessus) mais il est affiché de manière différente sur la Plateforme.
  - 3.6.3 « OneTouch » : un Digital 100 qui vous permet de spéculer selon que le Cours de Règlement atteindra un niveau déterminé (Prix d'Exercice) avant ou à l'Echéance du Digital 100. Si le Cours de Règlement atteint le Prix d'Exercice à tout moment avant l'Echéance du Digital 100 ou l'Echéance du Digital 100, le résultat de cet événement sera un « oui ».
  - 3.6.4 « Canal » : un Digital 100 qui vous permet de spéculer selon que le Cours de Règlement sera compris dans un intervalle déterminé (égal ou supérieur à la borne inférieure et inférieur à la borne supérieure) à l'Echéance du Digital 100. Si le Cours de Règlement est égal ou supérieur au Prix d'Exercice le plus bas mais inférieur au Prix d'Exercice le plus haut à l'Echéance du Digital 100, le résultat de l'événement sera un « oui ».

Plus d'information concernant les différents types de Digital 100 est disponible sur notre Plateforme.

- 3.7 Les Ordres utilisés pour conclure des Digital 100 d'un même type, concernant le même Produit et comportant la même Echéance du Digital 100, s'ils sont exécutés et au moment de leur exécution:
  - 3.7.1 ouvriront un nouveau Digital 100, quand bien même un Digital 100 a déjà été conclu dans le même sens ; ou
  - 3.7.2 s'il existe une ou plusieurs Digital 100 ayant des sens opposés, réduiront la Position en clôturant les Digital 100 sur une base « premier entré, premier sorti ».

#### **4. Traitement par notre Plateforme des différents types d'Ordres de Countdowns**

- 4.1 Pour lever toute ambiguïté, la clause 2 du présent document n'est pas applicable aux Countdowns. Pour initier un Countdown, vous devez passer un Ordre sur notre Plateforme qui identifie le Produit et précise votre Mise, la période prédéfinie avant que le Countdown n'expire et si vous pariez sur la hausse ou la baisse du Cours de Règlement par rapport au Cours d'Ouverture du Countdown au terme de la période prédéfinie.
- 4.2 Le seul critère pris en compte pour déterminer si vous gagnez ou perdez un Countdown est le fait, correspondant ou non à votre prévision, pour le Cours de Règlement d'un Produit pris au moment de l'échéance du Countdown d'être supérieur, inférieur ou égal au Cours d'Ouverture du Countdown concerné. Toutefois, le Cours d'Ouverture d'un Countdown et le Cours de Règlement d'un Countdown ne sont pas pertinents pour déterminer le montant de votre plus ou moins-value.

Votre moins-value éventuelle au titre de chaque Countdown est limitée à la taille de la Mise. La plus-value potentielle au titre de chaque Countdown sera indiquée dans la Liste des Produits et demeurera inchangée tout au long de la vie du Countdown.

- 4.3 La Plateforme affichera les Cours d'Ouverture des Countdowns disponibles pour tout Produit et le Cours d'Ouverture du Countdown que vous avez sélectionné au moment de conclure un Countdown.
  - 4.4 Le Cours de Règlement est le cours de référence utilisé afin de déterminer si un événement particulier applicable au Countdown concerné est survenu. Il sera indiqué ou affiché sur notre Plateforme. Tous les Countdowns seront dénoués en fonction du Cours de Règlement du Produit concerné applicable à la date d'échéance du Countdown en question.
  - 4.5 Tous les Countdowns ouverts sur le même Produit en même temps sur un Compte sont regroupés et soumis à compensation aux fins de calcul de la taille de votre Position sur le Produit concerné.
  - 4.6 Tout Ordre utilisé pour initier un Countdown dans le même Produit, si et lorsqu'il est exécuté, ouvrira un nouveau Countdown, même s'il existe déjà un Countdown ouvert sur le même Produit dans le sens opposé.
- 5. Cours et Cours de Règlement générés par notre Plateforme.**

*La présente section vous renseigne sur les Cours, lesquels revêtent la plus haute importance relativement au fonctionnement de notre Plateforme.*

- 5.1 Les Cours et les Cours de Règlement des Produits sont générés de manière électronique par notre Plateforme. Ces Cours et ces Cours de Règlement tiennent compte des données du marché provenant de sources diverses, par conséquent, ils peuvent ne pas correspondre aux cours que vous constatez par ailleurs (y compris les cours de places boursières).
- 5.2 Les Cours et/ou les Cours de Règlement que vous voyez sur votre appareil lorsque vous passez un Ordre peuvent ne pas être identiques au Cours auquel la Transaction de CFD sur Marge ou le Digital 100 est exécuté et/ou au Cours de Règlement utilisé pour déterminer si vous avez été perdant sur un Digital 100 ou un Countdown. Nous nous efforçons de générer des Cours et des Cours de Règlement de façon continue et d'afficher ou d'indiquer sur notre Plateforme les Cours et les Cours de Règlement en vigueur actuels aussi rapidement que possible. Toutefois, des paramètres techniques (tels que, par ex., le débit de transfert des réseaux de transmission de données ou la qualité de votre connexion Internet, tout comme les fluctuations rapides des marchés) peuvent donner lieu à un changement du Cours et/ou du Cours de Règlement (selon le cas) en vigueur entre le moment où vous passez l'Ordre et le moment où nous recevons cet Ordre ou le moment où l'Ordre correspondant est exécuté ou dénoué par notre Plateforme. Ces changements du Cours et/ou Cours de Règlement applicables sont dus aux fluctuations des marchés financiers et ne sont pas dus à des interventions arbitraires de notre part. Si des changements interviennent, l'Ordre est généralement exécuté au Cours, ou en fonction du Cours, en vigueur lorsque l'Ordre est exécuté ou dénoué par notre Plateforme. Ces fluctuations des Cours et/ou des Cours de Règlement peuvent se révéler à votre désavantage ou, au contraire, à votre avantage.
- 5.3 En outre, les circonstances pourront parfois empêcher notre Plateforme de générer des Cours ou des Cours de Règlement ou avoir une incidence sur les Cours ou les Cours de Règlement qui auront été générés. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter en particulier les clauses 4.2.1 (« Accès à la Plateforme ») et 8.2 (« Circonstances Indépendantes de Notre Volonté »), ainsi que le paragraphe 12.2 de l'Annexe 1 (« Actions d'Entreprise, Régularisations et Insolvabilité ») de nos Conditions Générales.

- 5.4 Consultez l’Avertissement sur les Risques Associés pour de plus amples renseignements sur les facteurs qui peuvent avoir une incidence sur les Cours et les Cours de Règlement.

## 6. Taux de Change générés par notre Plateforme.

*La présente section vous renseigne au sujet des Taux de Change, lesquels revêtent une très grande importance.*

- 6.1 Lorsque vous concluez une Transaction de CFD sur Marge ou que vous passez des Ordres relatifs à des Transactions de CFD sur Marge avec nous, tous les calculs sont réalisés dans la devise dans laquelle le Produit en question est libellé, la Devise de Référence du Produit, avant conversion dans votre Devise de Référence du Compte au Taux de Change et application à votre Compte. S’agissant des Digital 100 et des Countdowns, ils seront tous libellés dans la Devise de Référence du Compte.
- 6.2 Comme pour les Cours, le Taux de Change entre deux devises données est généré de manière électronique par notre Plateforme. Même si ces taux tiendront compte des données du marché provenant de sources diverses, vous devez noter qu’ils ne sont pas tirés directement de l’une quelconque de ces sources et que, par conséquent, ils peuvent ne pas correspondre aux taux de change que vous constatez par ailleurs (y compris les taux de change officiels).
- 6.3 Si nécessaire, nous vous fournirons le Taux de Change utilisé pour convertir dans votre Devise de Référence du Compte des montants libellés dans une Devise de Référence du Produit.

## 7. Taille, rapidité et probabilité d’exécution.

*La présente section vous renseigne au sujet de la rapidité avec laquelle les Ordres sur les Transactions de CFD sur Marge, Digital 100 et Countdowns sont exécutés par notre Plateforme, de la probabilité d’exécution et de la taille des Ordres sur les Transactions de CFD sur Marge, lesquelles revêtent une grande importance.*

- 7.1 Les Ordres sont exécutés par notre Plateforme de manière automatique et ne dépendent d’aucune intervention ou traitement manuel.
- 7.2 Sauf dans un certain nombre d’exceptions, les Ordres seront exécutés par notre Plateforme dès que possible suivant leur réception. Notre Plateforme n’exécutera les Ordres que durant les Heures de Négociation.
- 7.3 Les Ordres seront acceptés ou rejetés par notre Plateforme, ou la modification des Ordres en Attente en fonction de leurs Attributs respectifs et de nos Conditions Générales, y compris en cas de dépassement de la Limite de Produit, de la Position Maximale, de la Limite pour les Ordres Stop Loss, de la Limite pour les Ordres Stop Loss Garantis et/ou de la Limite pour les Ordres Stop Loss Garantis Groupés et/ou si votre Montant de Revalorisation du Compte ne suffit pas à couvrir votre Marge Totale (selon le cas), lorsque votre Montant de Revalorisation du Compte est inférieur au(x) Seuil(s) de Liquidation applicable(s) ou lorsque vous avez un Solde insuffisant pour payer toute Commission ou toute Commission pour les Ordres Stop Loss Garantis (selon le cas).
- 7.4 Si un Ordre est accepté par notre Plateforme, il existe néanmoins des circonstances empêchant ou affectant l’exécution d’un Ordre, par exemple si son exécution dépasse toute Position Maximale et/ou une Limite pour les Ordres Groupés applicables, si les restrictions du marché s’appliquent, si le Montant de Revalorisation de votre Compte est ou pourrait être insuffisant

pour couvrir votre Marge Totale (selon le cas), votre Mise ou le Montant de votre Digital 100 (selon le cas), lorsque votre Montant de Revalorisation du Compte est inférieur au(x) Seuil(s) de Liquidation applicable(s) ou dans toute situation visée à la clause 4.2.1 (« Accès à la Plateforme »), 8.2 (« Circonstances Indépendantes de Notre Volonté »), à l'article 12 de l'Annexe 1 (« Actions d'Entreprise, Régularisations et Insolvabilité »), à l'article 8 de l'Annexe 2 et/ou à l'article 7 de l'Annexe 3 (« Erreurs de Cotation ») (selon le cas) de nos Conditions Générales.

7.5 Notre Plateforme, via l'Echelle de Profondeur des Cours, prendra automatiquement en compte la taille de votre Ordre pour une Transaction de CFD sur Marge au moment de l'exécution.

## **8. Facteurs non pris en compte lors de l'exécution des Ordres.**

*La présente section expose les facteurs que notre Plateforme ne prend pas en compte lors de l'exécution des Ordres pour des Transactions de CFD sur Marge, Digital 100 et/ou Countdowns.*

8.1 Sauf dans les cas visés à la section 2 ci-dessus concernant les Ordres pour les Transactions de CFD sur Marge, notre Plateforme ne fait pas de distinction entre les différents types d'Ordres.

8.2 Nous constituerons l'infrastructure d'exécution de tous les Ordres sans exception.

## **9. Clôture de vos Transactions de CFD sur Marge en l'absence d'instructions de votre part.**

9.1 Il est des situations où tout ou partie de vos Transactions de CFD sur Marge et/ou Positions relatives aux Transactions de CFD sur Marge seront closes sans instruction de votre part. Ces situations comprennent celle où vous ne vous êtes pas assuré que le Montant de Revalorisation du Compte dépasse le Seuil de liquidation applicable et que la Liquidation du Compte intervient, celle où vous ne réduisez pas une Position en dessous de la Position Maximale applicable dans le délai correspondant spécifié par nos soins ou celle où nous exerçons nos droits à clôturer vos Transactions de CFD sur Marge et/ou Positions relatives à des Transactions de CFD sur Marge. Veuillez consulter nos Conditions Générales pour de plus amples renseignements.

9.2 Sauf dans le cas où la transaction est clôturée par vous ou par nous à l'avance (que ce soit par un Roll-Over ou d'une autre manière), toute Transaction de CFD sur Marge sur un Forward sera clôturée et réglée par notre Plateforme automatiquement à la Date de Règlement (et tout Ordre en Attente sur le Forward correspondant sera également annulé à la Date de Règlement).

9.3 Dans le cas où tout ou partie de vos Transactions de CFD sur Marge et/ou Positions sont liquidées sans instruction de votre part, notre Plateforme utilisera un Ordre au Marché et traitera de tels Ordres normalement de la même manière qu'elle traite d'autres Ordres au Marché que vous passez. Nous nous réservons le droit de regrouper toutes les Transactions de CFD sur Marge sur le même Produit qui sont liquidées au même moment ou presque, et d'exécuter les Ordres au Marché correspondants afin de liquider ces Transactions de CFD sur Marge au Cours approprié sur l'Echelle de Profondeur des Cours pour un Ordre de la taille des Transactions de CFD sur Marge regroupées. Lorsque nous vous avons informés que vous pouvez donner ordre à notre Plateforme d'effectuer une Liquidation Alternative de votre Compte en fonction de votre Compte(s) et que vous avez décidé de le faire, nous liquiderons vos Transactions de CFD sur Marge et/ou Positions relatives à des Transactions de CFD sur Marge comme indiqué au paragraphe 13.12. à 13.17 de l'Annexe 1 des Conditions Générales. Nonobstant ce qui précède, si vous détenez des Positions qui excèdent une Taille maximale de Transaction de CFD sur Marge applicable, notre Plateforme procédera systématiquement à une Liquidation Alternative du

Compte et liquidera toutes Transactions de CFD sur Marge et/ou Positions relatives à des Transactions de CFD sur Marge sur une base « dernier entré, premier sorti » (tel que décrit à l'article 13.12.1 de l'Annexe 1 de nos Conditions Générales).

#### **10. Clôture de vos Digital 100 en l'absence d'instructions de votre part.**

10.1 A moins qu'ils n'aient été préalablement liquidés par vous ou nous, tous Digital 100 seront automatiquement liquidés et dénoués par notre Plateforme à la date d'Echéance du Digital 100 concerné.

10.2 Les Digital 100 ne seront pas liquidés durant la Période de Pré-clôture.

#### **11. Clôture des Countdowns**

11.1 Une fois le Countdown initié, vous ne pourrez pas le clôturer vous-même. Tous les Countdowns seront clôturés et dénoués par notre Plateforme automatiquement à leur échéance.

11.2 Les Countdowns ne pourront pas être liquidés pendant la période de Liquidation du Compte.

#### **12. Instructions spécifiques.**

12.1 Puisqu'il n'y a pas de marché extérieur pour nos Transactions de CFD sur Marge, Digital 100 et/ou Countdowns, vos Ordres ne peuvent être exécutés que sur notre Plateforme. Toute instruction d'exécuter votre Ordre sur une infrastructure d'exécution différente aboutira au rejet de votre Ordre.

12.2 Si vous nous donnez des instructions sur la façon d'exécuter votre Ordre, le respect de ces instructions peut nous amener à ne pas suivre les étapes définies dans cette Synthèse de la Politique d'Exécution des Ordres pour obtenir le meilleur résultat possible pour l'exécution de votre Ordre. Dans cette situation, notre exécution conformément à vos instructions sera réputée être la meilleure exécution.

#### **13. Surveillance et révision**

13.1 Nous surveillerons et réviserons régulièrement nos politiques, procédures et dispositions connexes afin d'assurer notre respect des obligations réglementaires et, le cas échéant, nous procéderons aux modifications requises.

13.2 A tout moment, vous trouverez une version à jour de ces renseignements dans le présent document sur notre Site Internet.

13.3 Nous vous aviserons par écrit de toutes les modifications importantes apportées au présent document.